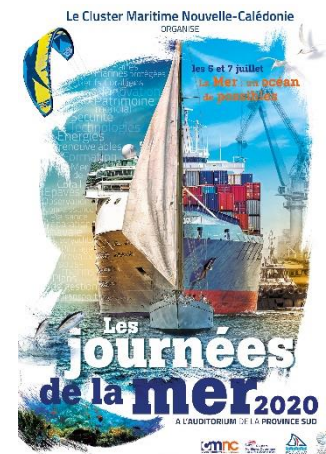


# Compte rendu des Journées de la Mer

## 6 & 7 juillet 2020 - Auditorium de la Province Sud



Les Journées de la Mer en Nouvelle-Calédonie, 4<sup>e</sup> édition après les « États Généraux de la Mer » de 2016, sont désormais installées comme rendez-vous incontournable entre les acteurs du monde maritime et les institutions.

La crise sanitaire n'a pas permis d'accueillir les États généraux avec des invités extérieurs et des experts internationaux, mais les sujets ne manquent pas pour créer du lien entre acteurs du maritime et faire avancer les projets. Les objectifs du Cluster maritime restent constants afin de :

- ➔ Renforcer la **prise de conscience** du fait maritime calédonien et du potentiel de la croissance bleue
- ➔ Partager **l'état d'avancement** des réflexions, projets, et mises en synergie
- ➔ Aborder **des sujets prioritaires**, via l'organisation de tables rondes et d'ateliers.

### 1.- Participation

Plus de 180 participants qui se sont relayés, et pour la plupart sont venus aux deux journées, dont 26 présents pour la table ronde 1, 52 pour la TR 2 et 29 pour la TR 3. Les divers ateliers et interventions ont été variés, suscitant questions et implication active sur tous les sujets.

### 2.- Extraits marquants des discours d'ouverture

**Naia Wateou**, représentant la Présidente de la Province Sud, ouvre cette journée en rappelant la volonté du nouvel exécutif de la PS de mettre en avant une politique de croissance bleue inscrite dans son programme de campagne. La mer est donc un véritable atout pour la NC et la Province protège une soixantaine d'aires marines en plus de la partie inscrite au patrimoine de l'UNESCO.

Elle rappelle que *« notre mer est un capital considérable, et au-delà, la mer c'est aussi un style de vie, c'est le lien qui unit chaque calédonien à son territoire »* et indique : *« développer cette filière bleue, symbole de notre île, porteuse d'avenir, pérenne et créatrice d'emploi, c'est le challenge de cette prochaine décennie »*.

Elle plaide l'exemplarité de la NC dans le Pacifique comme symbole de la France dans cette région en sachant être inventifs, constructifs, ambitieux, et par-dessus tout, actifs. *« Si un travail de protection et de sensibilisation important est effectué par nos agents, la PS est aussi compétente en matière d'économie et de gestion environnementale. Et c'est donc tout naturellement que la collectivité soutient la filière maritime. »*

Elle cite de nombreuses actions initiées par la Direction du développement durable du Territoire, dans les domaines de la filière pêche, l'incitation à la consommation de produits de la mer frais, l'accompagnement de la gestion des déchets, le développement durable, la protection du littoral, ou encore le développement nécessaire du tourisme...

Elle conclue en soulignant la synergie qui nous unit : *« c'est tous ensemble que nous pouvons, que nous devons faire avancer les choses ; alors cap sur l'économie bleue ! »*.

**Thierry Santa**, Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie prend ensuite la parole pour ouvrir ces journées de la mer qui *« s'installent comme un rendez-vous désormais incontournable »*.

Il se félicite de ce rassemblement entre la puissance publique et les acteurs privés qui *« est indispensable pour avancer de façon concertée et donc cohérente et efficace. Ce dialogue permanent entre nous est précieux »*.

*« Aujourd'hui, la diversification de notre économie ne doit plus être un vœu pieux mais une réalité, une dynamique que le gouvernement souhaite clairement accompagner pour retrouver le chemin de la croissance et de la création d'emploi »*. A cet égard, l'enjeu maritime a été placé au cœur de la politique du gouvernement

qui a dédié pour la première fois un secteur à l'économie de la mer. Il souligne que la préservation est créatrice de valeur et est heureux de constater que nos réflexions s'inscrivent dans cette démarche.

Il se dit totalement conscient que la pandémie du COVID 19 est venue impacter de nombreux acteurs de la mer et précise : « partout, cette période inédite est l'occasion de réinterroger nos modèles économiques et sociaux » et considère le moment venu de nous approprier pleinement le potentiel économique de la mer de façon originale. Considérant que les savoir-faire des acteurs calédoniens de la mer sont nombreux, le gouvernement a bien l'intention de créer les conditions pour donner plus d'ampleur aux initiatives. Il cite alors le travail du Livre Bleu : «  *votre énergie, vos talents, vos projets, doivent être moteur pour la définition de la stratégie maritime de la NC et la réalité pratique doit être au cœur de notre réflexion politique* ».

Il termine en soulignant «  *notre volonté partagée d'associer pleinement les populations (...) accroître cette part bleue de l'économie calédonienne doit se faire au bénéfice de tous et être acceptée par tous* ». Il souhaite à tous des travaux fructueux, en indiquant qu'il sera «  *particulièrement attentif aux perspectives que vous tracerez* ».

**Christopher Gygès**, Membre du gouvernement en charge de l'économie maritime enchaîne en se félicitant d'être présent et rappelle qu'à 6 mois de cela il était à Montpellier aux Assises de l'Économie Maritime où la voie bleue se traçait, celle que le Livre Bleu saura offrir à la Nouvelle-Calédonie.

Après avoir cité cette volonté d'embrasser la réalité maritime du pays, il insiste sur une gouvernance maritime à mettre en place avec la création d'un Comité stratégique maritime qui puisse se réunir au plus vite. Dans la composition de ce Comité qui tracera la « voie bleue », il cite 4 membres du gouvernement implicitement concernés, les provinces et l'État, les communes et le secteur privé que représente le CMNC.

Il revient sur la valorisation de nos richesses maritimes «  *cette réalité écologique, qui aujourd'hui s'impose à nous, non pas comme quelque chose de forcé, mais le symbole d'une opportunité pour le développement de la NC* ». Il a le plaisir d'annoncer que dans le prochain contrat de développement 400 millions sont prévus pour le projet Port Numbo, avec une première étape de nettoyage de cette baie. Il indique que la stratégie maritime se construira également sur de nouveaux secteurs de diversification économique et les besoins d'une vraie politique de formation. Il conclut en affirmant que le gouvernement fait de la stratégie maritime une priorité et compte sur nous pour tracer cette voie bleue de progrès et d'innovation.

**Philippe Darrason**, Président du CMNC, remercie les orateurs et notamment le gouvernement pour son engagement à mettre en place un Comité stratégique maritime, organe essentiel pour les projets maritimes qui sont par essence transversaux. Il rappelle que la mer est unique, où se télescopent un grand nombre de découpages et qu'il est nécessaire de mettre le monde économique et le monde institutionnel autour de la table. Il introduit ensuite le programmes de ces journées.

### **3.-Présentation des activités du Cluster et point d'avancement des sujets en cours**

Les projets et réflexions en cours sont nombreux, le focus a été fait sur quelques sujets.

#### **3.1. Projet de développement économique Port Numbo**

Le but du projet de développement économique « Port Numbo » est de créer un pôle d'entretien, réparation, construction et déconstruction ambitieux pour répondre aux besoins de TOUS les navires, les armements calédoniens qui aujourd'hui effectuent leurs travaux ailleurs, en NZ et Australie notamment, ainsi que la plaisance locale et internationale. Des études sont à mener sur l'infrastructure et/ou le moyen de levage les plus adaptés, le dimensionnement et la mutualisation de l'installation, les solutions techniques, mais aussi la possibilité d'une zone franche. Le budget de ces études est inclus dans le contrat de développement signé avec l'Etat. La zone de Numbo a vocation à tendre vers un pôle d'excellence maritime.

### **3.2. La filière des navires hors d'usage (NHU) est en cours de structuration**

Ce sujet initié lors de la JdM 2017 en alertant sur les 6300 navires à déconstruire d'ici 2035 a permis l'émergence d'acteurs, la prise de conscience du problème et la déconstruction de quelques navires concrétisant la structuration de la filière en cours et initiant les bonnes pratiques environnementales.

Cette filière permet :

- ➔ le soutien aux solutions innovantes (un acteur retenu dans T.I.)
- ➔ la création d'activité et d'emploi
- ➔ la valorisation et le recyclage = économie vertueuse

Le gisement est caractérisé, lors du CODIR du mois de mai un mix de propositions de financement a été proposé aux institutions et est toujours à l'étude.

### **3.3. Un audit de la formation maritime est en cours et sera finalisé en fin d'année**

Une cartographie des formations professionnelles et générale en lien avec le maritime a été réalisée. De nombreux acteurs ont été rencontrés pour connaître leur niveau de formation, leurs attentes et difficultés et leur vision à moyen terme (phase en cours). Cet audit permettra d'identifier des pistes pour une meilleure adéquation entre les formations proposées et les besoins des entreprises.

Le CMNC travaille aussi sur la connaissance et l'attractivité des métiers maritimes, ceci a été développé lors de l'atelier formation (point 10).

### **3.4. Un tourisme nautique et maritime présent dans de nombreuses réflexions**

Le manque de chiffres est évoqué dans de nombreuses réunions, seule la croisière est prise en compte à l'ISEE et les chiffres du tourisme se basent uniquement sur les arrivées en avion. Pour mieux comprendre et développer ce secteur il est impératif de disposer d'éléments d'aide à la décision. Le progiciel Espadon devait fournir des éléments mais il n'est toujours pas en place et peu d'information est disponible sur sa mise en œuvre.

Comme évoqué lors de la JdM 2019, un Plan de Gestion des Espaces Maritimes (PGEM) est nécessaire dans quelques zones ciblées pour engager le développement d'un tourisme mieux intégré.

Le secteur est fortement touché par la crise sanitaire, plus aucun bateau de croisière circule. Une réflexion a été initiée sur une éventuelle « bulle régionale ».

### **3.5. Territoire d'innovation**

La Nouvelle-Calédonie est l'un des 24 lauréats retenus en septembre 2019 avec son projet considérant la préservation de la biodiversité comme l'un des moteurs de croissance dans le parc Naturel de la Mer de Corail.

Il est rappelé le rôle du CMNC dans l'obtention de ce succès avec les travaux de 5 de ses groupes synergie, 8 porteurs de projets sont membres du CMNC, et dans le projet de pôle de connaissances le CMNC ainsi que 2 de ses membres associés : Ifremer et IRD ont apporté leurs contributions.

### **3.6. PIOM : Programme Innovation Outre-Mer**

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est lancé à la suite des Assises de l'Outre-mer. Plusieurs membres du CMNC sont volontaires pour répondre avec 3 grands sujets identifiés en interne :

- 1.- suivi environnemental et technologies innovantes
- 2.- déchets du maritime
- 3.- sensibilisation/éducation

Un groupe synergie est lancé sur le sujet 1, des décisions à suivre pour 2 et 3. Toutefois les règles du jeu devraient être prochainement explicités par le Haut-Commissariat autant sur les thématiques retenues que sur le nombre de projets par territoire.

### 3.7. Rapprochement avec le GICAN

La collaboration entre le CMNC et le GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales) est liée au contrat obtenu par Naval Group de la construction à Adélaïde de 12 sous-marins. Les sujets porteurs identifiés concernent les compétences sur la maintenance navale, les systèmes de détection, le numérique, l'intelligence artificielle, l'innovation, la géostratégie maritime...

Le rapprochement s'est initié lors du dépôt de TI. Il a bénéficié de la visite du DG François Lambert le 11 octobre 2019 puis d'une rencontre aux AEM en décembre 2019. Il vise à placer la NC dans une dynamique créatrice d'emplois et d'innovation.

Le partenariat est construit avec GICAN Australie basé à Adélaïde. Un soutien du Fonds Pacifique de 3000€ a été obtenu pour faciliter les échanges. Le travail consiste notamment à l'identification côté Australie et côté NC des acteurs intéressés du monde économique mais aussi du monde académique.

### 3.8. Etat d'avancement du « Livre Bleu »

Le Livre bleu est un document de prospective. Son principe avait été lancé lors des Etats généraux de 2016.

Il comporte un état des lieux en finalisation (version  $\beta$ ) et un catalogue de recommandations et d'axes possibles de travail. Le titre de l'état des lieux, qui considère la mer calédonienne dans toutes ses dimensions, est « *La mer en Nouvelle-Calédonie : état de référence 2020* ». Il comporte 8 grands chapitres et 400 pages et cherche à répondre à la question « *1.440.000 km<sup>2</sup> pour quoi faire ?* ».

Il s'agit d'un travail de co-construction interne et externe au CMNC donc fruit d'intelligence collective. Il représente une « monographie » de type encyclopédique dont 4 valorisations sont envisagées :

- base d'une stratégie maritime calédonienne
- support à l'évaluation des politiques publiques : la mer calédonienne en 2020 versus la mer en 2025, 2030, 2050...
- base de connaissances intégrées donc un Wiki possible dont la forme reste à déterminer
- base de communication sur « le littoral, la mer et l'océan » au sens le plus large, utilisable pour l'éducation, l'enseignement, la sensibilisation...

## 4.- Intervention de la DAM sur l'accès au PNMC

Manuel Ducrocq fait un état des lieux des zones classées en réserve, des modalités d'accès et des enjeux de biodiversité.

De nombreuses espèces oiseaux d'oiseaux marins, de mammifères marins, de requins, dont certaines menacées ont besoins d'être protégées et certains récifs pristine détiennent des records de biomasse. Ces zones représentent un attrait pour les opérateurs touristiques et demandent une gestion et surveillance permanente. Un point d'actualité est fait sur les demandes et les dérogations accordées et sur les modalités d'accès. La présentation est jointe en annexe.

## 5.- Les tables rondes

Trois tables rondes de 2h se sont réunies en parallèle. Se reporter au chapitre 8 pour les restitutions.

## 6.- La mise en place de l'observatoire de la pêche côtière



Dans le cadre du programme PROTEGE qui vise notamment à gérer les ressources récifolagunaires de manière plus durable, et pour répondre à l'enjeu 6B sur la connaissance des ressources et données de pêche côtière, il a été décidé de créer un observatoire.

Le but est d'acquérir les informations scientifiques et techniques nécessaires à la compréhension des ressources côtières exploitées, et de mettre à disposition des données fiables en matière de volumes pêchés et de filières de commercialisation. Il s'agit de s'intéresser à tous les types de pêche jusqu'à 12 milles du récif barrière, on estime la ressource pêchée à 7000 t par an, en comparaison la pêche hauturière représente 2500 t/an.

Les présentations de Protege et l'Adecap sont jointes en annexe.

## 7.- Le pôle innovation de l'ADECAL et l'accompagnement des projets maritimes

Christophe Carbou présente les dispositifs de soutien à l'innovation que sont l'incubateur et l'accélérateur d'entreprises innovantes visant à promouvoir des activités à forte valeur ajoutée en minimisant les risques. Créé depuis 6 ans et doté de 4 agents, le pôle d'innovation accompagne les entreprises dans toutes les phases de développement, de l'initiation à l'expansion y compris la recherche de financements. Au total 56 projets ont été accompagnés sur des phases allant de 6 mois à 4 ans. 27 sont toujours accompagnés, 16 poursuivent leur trajectoire et il y a 13 abandons. 41% des projets intéressent le numérique, 27% l'économie circulaire, 14% les biotechnologies, 18% les sciences de l'ingénieur et les services. 1/3 des 56 projets concernent le maritime. L'écosystème néocalédonien est favorable grâce aux réseaux d'acteurs mis en place. Un point est fait sur la recherche des crédits qui montre que pour la phase d'amorçage et grâce à des fonds publics les choses se passent bien, avec notamment une bonne structuration des entreprises innovantes. Par contre les difficultés apparaissent dès qu'il s'agit d'attaquer les marchés extérieurs en raison des coûts de transport et ou d'avoir accès aux financements extérieurs liés à l'innovation. Il manque la méthodologie d'appels à financements ainsi que le marketing de l'innovation. Pour exemple, il cite le succès d'AGRILOGIC dont la communication est insuffisante.

4 start-ups membres du CMNC explicitent alors leur parcours : Visioon (D. Mallet), L2K Innovation (P. Kolb et J. Kasarherou), AEL (C. Pousse), et Insight (J. Massenet).

## 8.- Atelier sur les enjeux du profond

Cet atelier, coanimé par Julien Collot géologue marin de la DIMENC et Lionel Loubersac, co-manager du CMNC présente le contexte géologique général des espaces marins calédoniens. ¾ de ces espaces sont à des profondeurs dépassant 2000m. L'histoire géologique et la géo diversité locale présentent un très riche éventail de faciès sous-marins étudiés lors de missions océanographiques avec différents outils mis en œuvre.

Les enjeux en termes de ressources minérales profondes sont relatifs aux ressources pétrolières ainsi qu'au contexte favorable à la présence de dépôts sulfurés. Un focus est proposé sur l'extension des péridotites en mer au sud de la Grande Terre et les phénomènes de carbonatation des péridotites, d'émanation d'hydrogène naturel et la présence de communautés d'eubactéries primitives.

Vis-à-vis de la biodiversité profonde, si on connaît approximativement le 0 - 700m, au-delà notre connaissance est très pauvre, une espèce sur deux découvertes est inconnue (faune Gondwanienne). Par ailleurs on peut noter la présence de coraux froids, la sensibilité et vulnérabilité de plusieurs zones profondes du Parc Naturel de la Mer de Corail mais également un niveau de connaissance qui reste très faible.

Les enjeux résumés en 7 points : de connaissance, technologiques, environnementaux, géopolitiques et économiques, juridiques et sociétaux sont dans la présentation en annexe.

## 9.- Allocutions de clôture de la 1<sup>ère</sup> journée

Le Président du Congrès, **Roch Wamytan**, regrette de n'avoir pu suivre les travaux de la journée et indique que les documents préparatoires en cours sont d'excellents supports techniques auxquels il faut donner un sens politique et une orientation dans le but d'avoir un cadre d'action rapide, efficace et coordonné. S'agissant de l'impact de la crise du covid19 sur les activités maritimes il reconnaît qu'il convient, dans un premier temps, de trouver des solutions face à l'urgence avec un bilan complet, chiffré et précis incluant l'activité maritime non formelle qui est non recensée. Dans un second temps, il faudra s'attacher à une réflexion qui permette de structurer nos actions en reformulant notre activité dans un contexte nouveau et autour des valeurs et des projets partagés. Certes pour le tourisme et la plaisance, l'état des lieux est préoccupant. Les enjeux et la gestion des déchets dangereux du maritime, doivent être abordés avec le concours et l'expertise de l'Etat. La mise en place d'observateurs, de l'observatoire de la pêche côtière devra intégrer la population dans une démarche participative. C'est dans cet état d'esprit qu'il fait part de l'initiative, lancée en milieu tribal qui consiste à réunir l'ensemble des pêcheurs afin d'échanger sur les problématiques mais aussi les perspectives de développement des métiers de la mer et de leur consolidation. Des ateliers sont dédiés aux techniques de pêche et aux pratiques traditionnelles en matière de gestion des ressources et un lieu pilote sera déterminé dans une zone de l'aire coutumière Djubéa Kaponé.

Il souhaite que nos travaux aident à accélérer la mise en place de moyens réellement à la hauteur des enjeux maritimes de l'ensemble de l'Océanie. « *La résilience, chez nous, se construit en termes de transformation à hauteur d'humains impliquant chacune et chacun d'entre nous. C'est par la parole et l'action que nous arriverons, il y a des solutions locales et une coopération régionale forte pour surmonter les défis* ». Nos pays et les territoires du Pacifique ont en commun une biodiversité marine et terrestre inestimable. Ils ont également en commun d'être très petits face aux enjeux géopolitiques qui s'y jouent. « *Tous les espaces de paroles et d'échanges sont à promouvoir et à privilégier* ». Outre le cas du Covid il cite les effets du changement climatique qui sont omniprésents et sont autant de signaux montrant que la nature est affectée tout autant que nous. « *Il faut, il me semble, replacer l'humain comme un facteur essentiel de la résilience en réaffirmant l'importance d'agir par tous les moyens pour que nos habitants puissent envisager un futur sous les meilleurs auspices... face à toute cette érosion rapide de la biodiversité ou à l'invasion de tous les plastiques sur nos eaux territoriales et au cœur de nos îles.* »

Le Haut-Commissaire de la République M. **Laurent Prevost**, se félicite de la tenue de ce rendez-vous et adresse une longue intervention pour saluer l'action du Cluster maritime de Nouvelle Calédonie, qui est un relais du Cluster maritime français, lui-même relais de nos préoccupations auprès du secrétaire général de la mer que nous avons accueilli en septembre 2019. Il salue l'initiative de ces journées de la mer, qui sont un lieu de rencontre et d'échange extrêmement ouvert dans sa composition et dans les sujets qui y sont traités.

Il rappelle que le Président du Gouvernement, Thierry Santa, a confirmé son souhait de voir le CMNC porter la réalisation d'un livre bleu calédonien, et va analyser comment l'État s'y associera dans les domaines qui relèvent de sa responsabilité. Ses services lui ont remis un schéma qui essaye d'expliquer au nouvel arrivant la répartition des compétences sur la mer, et il confesse ne pas être sûr d'avoir tout compris. Le sujet sur la gouvernance maritime par la mise en place d'un comité stratégique est donc un élément très important, additionnant les énergies et les compétences.

La création du Parc naturel avec le concours de l'Etat affiche un objectif très ambitieux mais aussi une difficulté collective à assurer la surveillance de tous ces espaces. Or les moyens sont limités et l'Etat ne peut constater au sens juridique du terme, donc ne peut sanctionner. On a donc proposé avec l'accord du Commandant de zone maritime et du Comsup au Gouvernement de Nouvelle Calédonie et aux Provinces d'adapter leurs textes pour que les moyens de l'État qui assurent la surveillance maritime soient efficaces et efficaces. Voilà un exemple de bon sens de conjugaison des responsabilités et des moyens.

Il revient sur l'importance que l'État, et le chef de l'État lui-même, accorde à nos espaces maritimes, sa place dans l'espace Indopacifique qui est au cœur du projet français parce que cette région du globe est en train de vivre un basculement profond où il faut saisir les opportunités nouvelles.



La mer est une chance pour les activités économiques multiples qui, pour s'exercer, ont besoin de l'action de sécurité et de sûreté des personnes et des biens qu'assure ici l'État, au milieu d'autres acteurs. Deux patrouilleurs de nouvelle génération sont d'ailleurs programmés pour la NC.

Concernant la crise sanitaire il souligne la bonne faculté d'adaptation et la continuité de la logistique maritime qui sont des atouts considérables, et pour les plus frappés les mesures de soutien aux entreprises. Il cite également le contrat de développement qui concerne notamment le secteur maritime et le projet de pôle d'excellence de Numbo. Il insiste sur la nécessité que des jeunes se tournent vers les métiers de la mer. C'est pour répondre à ces besoins que l'État ouvre prochainement une filière matelot au sein du RSMA.

Il souligne combien il met les représentants des forces armées et les services de l'action de l'état en mer au service du renforcement du fait maritime calédonien, et conclut en confirmant qu'il reste à l'écoute des travaux et propositions qui seront menés.

## 2<sup>e</sup> journée - 7 juillet 2020

### 10.- Atelier formation

Il s'agissait, pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le cadre des journées de la mer, de présenter les filières maritimes et les principaux métiers, dans le but de diffuser de l'information et de susciter des vocations maritimes.

Étaient présents en plus des institutions et des professionnels, le personnel du vice-rectorat et de la DEC en charge de l'orientation ainsi que des membres du corps enseignant.

- Métiers embarqués : la DAM détaille les filière pont et machines
- Formations proposées par le pôle mer du GIEP
- Présentation des métiers et du recrutement de la Marine Nationale
- Clip de présentation du bac pro maintenance nautique du Lycée professionnel de Touho

Métiers et parcours : PO Bertheau : skipper, coordinateur du SANT  
Charles Dutertre : Mécanicien hors classe Directeur technique Sora Sorecal  
Sandrine JOB : Biologiste marin Cortex  
Sebastien Gibert : Capitaine d'armement Betico  
Luc Sorlin : Société Ecoblast, sablage et entretien d'ouvrages maritimes  
Jean Pierre Garceran : scaphandrier Scadem  
Linda Bako : agent technique de port de plaisance Sodemo  
Régis Bador : Aquaculteur Innov aquaculture  
Johann Piel : spécialiste en composite CCE

### 11.- Restitution des tables rondes

#### 11.1. Table ronde 1 : Les impacts de la crise du Covid-19 sur les activités maritimes et les perspectives du secteur Animateur Philippe Darrason, rapporteur Lionel Loubersac

26 personnes étaient présentes issues de collectivités territoriales, de l'administration, du monde économique, et de la Recherche. 7 points ont été abordés : l'historique de la crise, le cas de la croisière, celui du transport maritime, de l'aquaculture, de la pêche, les considérations régionales, et les considérations relatives aux stagiaires, à la formation, à la venue d'experts de l'extérieur.

Les conclusions ont plus été celles d'interrogations sur la durée de l'épisode, les voies de réouverture et d'attractivité des australiens et néo-zélandais, sur les actions de promotion interne du pays et de la relance du tourisme local, de l'organisation interne au GNC et de la coordination extérieure régionale, du manque chronique de chiffres autorisant une évaluation fine de l'impact, de métiers très impactés et d'autres bien moins dont ceux de besoins identifiés mal pourvus (contrôle sanitaire).

On trouvera en annexe la présentation de restitution.

## **11.2. Table ronde 2 : Les aménagements et services associés en lien avec le tourisme et la plaisance** **Animateurs Alain Giraud et Marc Negrello, rapporteur Marianne Dupuy-Guilloux**

56 personnes sont venues assister à cette TR dont l'objet général était d'évaluer le potentiel d'un aménagement de l'espace public maritime pour permettre un meilleur développement des activités de loisir pour lesquelles il manque d'infrastructures : plages, location de bateaux, kayaks, planches à voiles, paddles, taxis boats, va,a, associations sportives...

Le public visé est aussi bien les calédoniens que les touristes étrangers ou affinitaires.

- Constats :
- loi littorale n'est pas forcément respectée
  - communes concernées alors que la compétence est donnée aux Provinces
  - Pas d'éco participation pour les touristes qui fréquentent les îlots
  - Corps morts permettent de flécher les lieux où les plaisanciers sont les bienvenus
  - Organiser les retombées économiques pour les populations locales

Les aménagements du trait de côte ne pourront se faire qu'en respectant les impératifs sociaux et environnementaux. Cette TR un peu « désordonnée » selon les participants n'a pas donné lieu à des propositions concrètes nouvelles.

## **11.3. Table ronde 3 : La gestion des déchets dangereux du maritime (type pyrotechnie marine) Animatrice Amandine Legrand, rapporteur Emma Colombin**

Il était important de faire avancer ce dossier en réunissant tous les acteurs autour de la table. Parmi les 29 participants étaient présents : la PS, la PN, la DIMENC, la Marine Nationale, le Cluster Acotred, la Scadem, les revendeurs de fusées et des professionnels maritimes.

Depuis 5 ans aucune destruction de fusées périmées n'a été organisée, le stock est estimé à 6 tonnes. Ensemble nous avons pu détailler l'état des lieux, identifier les blocages et trouver une solution où chacun s'est engagé à faire aboutir le dossier.

Françoise Suve, en élue de la PS en charge de l'environnement s'est engagée à faire avancer le dossier en demandant un financement au fonds TAP qui doit se réunir fin aout 2020.

La gestion des autres types de déchets doit aussi être organisée, notamment la vidange des cuves eaux noires / eaux grises. La présentation de restitution est jointe en annexe.

## **12.- Discours de clôture de Philippe Darrason**

Le Président du Cluster Maritime, **Philippe Darrason**, prend la parole pour clore cette journée en remerciant tous les participants pour la richesse des exposés, le travail des tables rondes, celui des restitutions et se félicite d'une présence nombreuse et de la multitude des questions et remarques formulées.

Il souligne la très haute importance de deux actions sur le court terme : la remise prochaine du Livre Bleu au Gouvernement, à l'État, et aux collectivités du territoire, document de synthèse et de propositions créé à l'initiative du Cluster qui constituera une base de travail et un outil d'aide à la décision, et la mise en place du Comité stratégique maritime que nous appelons tous de nos vœux.

\*\*\*\*\*

En marge de ces journées de la mer se sont tenues deux manifestations :

- Une exposition d'œuvres d'artistes calédoniens (huiles, aquarelles, dessins, poterie...) sur le thème de la mer, organisée par l'association ARCANE (Association Régionale Créations-Arts-Nature-Édition) qui s'est tenue dans le hall de la Province Sud pendant la semaine des Journées de la Mer.
- Une rencontre intitulée « femmes et mer », organisée par le Comité 3E du Vice-Rectorat (Éducation à l'Égalité à l'École), avec l'appui du CMNC, entre 11 femmes du Cluster qui ont plaidé leurs métiers et passion pour la mer devant 120 collégiens et lycéens au Lycée Blaise Pascal.